Cornuz Family Team

Règlement du 5e « Cornuz Rally Tour » du 29 avril 2017

Généralités et déroulement :

Le « 5e Cornuz Rally Tour » est organisé avec le soutien du Team Trajectoire, de Cheyres Châbles Tourisme, du Ford Racing Sport Team (FRST) et de Gobo Auto.

Il se déroule en deux étapes, en Suisse, sur les cantons de Fribourg et Vaud, le samedi 29 avril 2017 ; il est constitué de deux épreuves distinctes.

L'une dite « de Grand Tourisme », est constituée d'une balade d'environ 160 km, avec de la navigation simple.

L'autre, dite de « Navigation », comporte environ 180 km avec des difficultés de navigation plus relevées.

Les participants ont le choix entre les deux épreuves, qu'ils annoncent lors de leur inscription. Dans les deux catégories, il peut y avoir une ou deux épreuves de régularité, à vitesse basse, avec un classement commun.

À noter que pour les équipages n'ayant jamais disputé ce type de rallye, il est fortement conseillé, la première fois, de s'inscrire en catégorie « Grand Tourisme ».

Les rendez-vous et les horaires figureront dans les dernières instructions qui parviendront aux équipages inscrits, peu avant le rallye. L'accueil aura lieu dès 10h à la Grande Salle de Cheyres, dans le canton de Fribourg, en Suisse, entre Estavayer-le-Lac et Yverdon. Le bar-accueil sera ouvert dès 10h, avec boissons froides sans alcool et cafés/thés, ainsi que des sandwichs et des pâtisseries, à disposition des participants et du public, à des prix raisonnables. Les vérifications administratives auront lieu entre 10h et 11h30.Un briefing de départ commun aux deux catégories sera organisé vers 12h00.

Les voitures s'élanceront dans l'ordre des numéros, à partir de 12h31, de minute en minute, dans l'ordre des numéros, selon l'horaire publié dans les dernières instructions. Le retour est prévu à Cheyres en début de soirée.

Il sera interdit de parcourir l'itinéraire en moins de 4h pour les deux catégories. 2 h pour la première étape, 2h pour la seconde. Le bureau d'arrivée fermera à 20h. Le retard ne sera pas pénalisé à l'arrivée des 2 étapes.

Il s'agit d'un rallye à vitesse normale, respectant intégralement la LCR, consistant en un parcours sur route ouverte, à respecter au moyen d'un « road-book » ou carnet de route, avec des contrôles de passage et des questions tout au long de l'itinéraire. Le but est de découvrir une région, exactement comme dans les rallyes touristiques organisés dans le cadre de manifestations de voitures historiques ou de clubs de marque, par exemple. Ainsi, les voitures les plus anciennes auront un certain avantage dans ce concours qui se veut convivial, amusant et instructif. On peut y participer avec n'importe

quel véhicule qui respecte la LCR intégralement. On peut y venir seul, à deux, ou en famille. Seul le conducteur doit être en possession d'un permis de conduire valable. Pour le navigateur, ce ne sera pas obligatoire. Les enfants peuvent être navigateurs dès qu'ils ont l'âge de s'asseoir à l'avant du véhicule.

Prescriptions générales

Chaque voiture ne peut emmener que le nombre de passagers maximum prévu au permis de circulation. Le conducteur devra posséder un permis de conduire valable au sens de la LCR. Le véhicule devra être dûment immatriculé. Les plaques de garage sont autorisées, les voitures de location également. Durant toute la manifestation, les équipages devront respecter de manière stricte les législations en cours dans les cantons traversés, les dispositions du code de la route ainsi que les ordres et observations des représentants de la police et des organisateurs de la manifestation.

Inscriptions : l'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription d'un véhicule ou d'un équipage sans donner de raison. **Les délais d'inscription sont fixés au 31 mars 2017 (droits minorés) ou au 24 avril 2017 (droits majorés). Après cette dernière date, consulter les organisateurs, une négociation est toujours possible. Le nombre total de voitures inscrites ne pourra néanmoins pas dépasser 70.**

Droits d'engagement : ce rallye est une manifestation sur invitation, l'engagement étant fixé à frs 170.- pour une voiture et deux personnes à bord, et de frs 30.- par personne en plus, jusqu'au 31 mars 2017. Dès le 1er avril jusqu'au 24 avril 2017, la finance d'inscription se montera à frs 200.- pour une voiture et deux personnes et toujours frs 30.- par personne en sus. Il est possible de ne participer qu'au souper et la remise des prix, pour frs 30.- par personne. Les enfants en-dessous de 12 ans ne paient pas comme personne supplémentaire dans les véhicules ou au souper. S'ils sont navigateurs, par contre, ils sont inclus dans la finance de l'inscription de l'équipage, qui reste à frs 170.-, respectivement 200.-. Les membres du Team Trajectoire et du FRST, partenaires de la manifestation, bénéficient d'un rabais de frs 30.- . Au cas où ces mêmes membres aident à l'organisation tout en participant au rallye, un rabais supplémentaire est accordé.

La finance d'inscription se paie au moment du renvoi du formulaire, sur le compte Banque Cantonale Neuchâteloise, 2000 Neuchâtel, IBAN no CH96 0076 6000 1024 4461 2, au nom de Jessica Cornuz, Bevaix, mention « Cornuz Rally Tour 2017 ».

Le bulletin d'inscription devra être correctement et complètement rempli pour les dates fixées ci-dessus.Les équipages étrangers rempliront et enverront également leur bulletin dans les délais impartis, mais paieront leur inscription sur place lors du contrôle administratif, **en francs suisses.**

Une modification du bulletin sera possible lors du contrôle administratif (changement de véhicule, d'un membre de l'équipage, etc.).

Secrétariat : Cornuz Rally Tour, chez Jessica Cornuz, Vy d'Etra 2, 2022 Bevaix, tel + 41 79 582 02 55, fax 032 835 46 61, e-mail : cornuzrallytour@gmail.com

Le prix comprend la mise à disposition d'un road book, ou carnet d'itinéraire, d'un ou deux carnet(s) ou carte(s) de contrôle, d'une plaque souvenir qui pourra être collée ou non à l'avant de la voiture durant la manifestation, de numéros à coller obligatoirement à gauche et droite de la voiture sur les

portières avant ou les vitres arrières, le repas du soir, l'apéritif avant le souper, et la remise des prix. Ne sont pas compris dans cette somme : le ravitaillement et les boissons lors de l'accueil, les boissons durant la journée et au repas du soir.

Contrôles et pénalités

Les carnets ou feuilles de contrôle, remis au contrôle administratif, ou lors d'un contrôle de passage entre deux étapes, doivent être remplis dans l'ordre des numéros des cases, au stylo, sans rature aucune. Certains contrôles de passage sont constitués de panneaux avec une lettre ou un chiffre que vous trouverez sur le bord droit de la route, à reporter comme le reste sur le carnet ou la feuille de contrôle. Les autres contrôles de passage sont : les réponses aux questions du road book, à inscrire dans les cases du carnet ou de la feuille de contrôle également, ou un contrôle de passage humain, avec tampon qui sera apposé sur votre carnet/feuille de contrôle, toujours dans une case, ou encore un tampon sans présence humaine.

Les points de pénalités encourus sont les suivants :

1) Contrôle de passage loupé, réponse fausse ou manquante, ou réponse de trop, rature/surcharge dans une case : **1 point**
2) Téléphone à l'organisation pour retrouver sa route **: 100 points par appel téléphonique**
3) Arrivée avant le temps imparti à la fin de la première étape ou de la 2e étape : **1000 points** par étape. **Le retard n'est pas pénalisé.**
4) Dans la ou les épreuve(s) de régularité à moyenne imposée, les pénalités sont de **1 point** par seconde de retard, et **2 points** par seconde d'avance. Les coefficients favorisant les véhicules anciens s'appliquent également à ces épreuves-là.

Lors de la 2e étape, les points mentionnés au point 1 ci-dessus comptent double.

Assurances

Chacun vérifie son ou ses assurances, circule et participe sous sa propre responsabilité à tout point de vue. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, incident ou cause semblable. Les dommages éventuels des participants entre eux se couvrent au moyen des assurances de chacun.

Par sa signature sur le bulletin d'engagement, le conducteur de la voiture, et par analogie, tout l'équipage, renonce à toute action en responsabilité de quelque nature qu'elle soit envers les organisateurs.

Véhicules

Ils doivent être en tout point conformes à la LCR, sous la responsabilité du conducteur. Aucun contrôle technique ne sera organisé, les participants ne pourront donc pas invoquer une quelconque responsabilité de l'organisation.

Assistance technique : il n'y a pas d'assistance mécanique organisée, donc une assurance assistance est recommandée.

Remise des prix

Des coupes et prix spéciaux récompenseront les concurrents. Des récompenses seront distribuées selon les points de pénalité (respect du parcours et régularité) encourus par les participants. L'équipage ayant le moins de pénalités sera déclaré vainqueur, et ainsi de suite. Les points de pénalités seront multipliés par un coefficient d'ancienneté du véhicule (exemple : une voiture de 1969, coefficient de 1,69. Une voiture de 2003, coefficient de 2,03, etc.).

La ou les épreuve(s) de régularité à moyenne imposée feront l'objet d'un classement séparé, mais ce classement sera commun aux deux catégories.

À l'arrivée, une épreuve de lenteur facultative de quelques dizaines de mètres sera organisée; sera déclaré vainqueur l'équipage qui aura parcouru le plus lentement la distance en question, sans s'arrêter. L'arrêt sera sanctionné par la mise hors concours de l'équipage incriminé en ce qui concerne cette épreuve de lenteur. Le classement sera aussi commun aux deux catégories.

Parcours : pour les équipages ayant 0 point de pénalité, dans chaque catégorie Grand Tourisme et Navigation, le classement obtenu en régularité départagera les ex-aequos, le cas échéant.

Il y aura ainsi 4 classements, à savoir :

1) Classement du parcours Grand Tourisme (prix pour le premier tiers au moins des équipages)
2) Idem pour le parcours Navigation
3) Classement de la ou des épreuve(s) de régularité pour les deux catégories confondues (prix pour les trois premiers équipages classés)
4) Idem pour l'épreuve de lenteur

Deux prix spéciaux seront en outre attribués en fonction du vote des autres participants. À savoir : la voiture la plus prestigieuse et la voiture la plus originale. La plus ancienne sera récompensée par le jury. L'équipage ayant parcouru la plus longue distance pour venir faire le rallye sera également récompensé par le jury. Cette manifestation devant rester conviviale, les participants s'engagent à ne pas déposer de réclamation ou plainte concernant le classement envers les organisateurs et le jury. Le jury est composé de Didier Soguel, Jessica Cornuz et Claude-Alain Cornuz.

Divers

Par leur signature sur le bulletin d'engagement, et/ou le seul fait de leur inscription, les participants déclarent accepter intégralement le présent règlement.

Ils acceptent également que les images prises lors de l'événement puissent être utilisées par les organisateurs ultérieurement ou ce jour-là. Les organisateurs s'engagent, au cas où ils utiliseraient ces images, de le faire dans tout le respect dû à la personnalité de chacun.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement d'ici l'envoi des dernières instructions, ou d'édicter des prescriptions complémentaires dans le même temps. Ces modifications éventuelles auront le même caractère impératif que le présent règlement. L'interprétation du règlement est du ressort du jury.

Cheyres et Bevaix, le 30 janvier 2017 Le Cornuz Family Team